



TECO

FIBI2

Licence en philologie biblique

**Gestion du programme**

TEBA Commission de baccalauréat en théologie

Responsable académique : André Wénin**Contact** : Chantal Houbart

Tél. 010474585

jacob@stec.ucl.ac.be

Objectif de la formation

La licence en philologie biblique requiert deux années de cours, qui peuvent être suivis en complément du DEA en théologie (voir le programme d'études du diplôme d'études approfondies en théologie) : ces cours sont communs en partie. On y approfondit l'étude des langues, de la littérature et du milieu bibliques, ainsi que les méthodes utilisées par cette étude; d'autres cours de philologie et d'histoire orientales peuvent être pris comme cours à option.

Conditions d'admission

La licence en philologie biblique est accessible aux porteurs du diplôme d'études complémentaires de 1er cycle en philologie biblique, titulaires par ailleurs d'une candidature en philosophie et lettres ou en sciences religieuses, ou d'un autre diplôme que la Faculté estimera comparable. Les candidats ou licenciés en sciences religieuses ayant déjà eu l'initiation au grec avec les exercices et l'hébreu élémentaire à leur programme sont autorisés à s'inscrire directement en licence en philologie biblique, les cours non suivis de FIBI 1 CE y étant rattachés.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises à l'adresse web des renseignements généraux : <http://www.ucl.ac.be/etudes/programme.html>.

Structure générale du programme**FIBI 21 et 22 Première et deuxième années**

Les cours et séminaires doivent nécessairement être répartis sur deux années académiques ; ils peuvent l'être sur trois si l'étudiant suit en même temps le DEA en théologie ou un autre programme à l'UCL. L'année terminale comporte en outre la présentation d'un mémoire sur une question de philologie biblique ou d'exégèse, si le récipiendaire n'en a pas déjà présenté un, que le responsable du programme ou son délégué juge suffisant, dans le cadre d'un autre programme de licence.

Contenu du programme**Cours obligatoires**

<u>RELI2022</u>	Les évangiles synoptiques[45h+15h] (5 crédits) ⊕	Camille Focant, Jean-Marie Sevrin (supplée Camille Focant)
<u>RELI2021</u>	Les lettres de Saint Paul[30h+15h] (3 crédits) ⊗	Jean-Marie Sevrin
<i>(Dans ces deux enseignements, les 15 heures d'exercices portent sur le grec)</i>		
<u>RELI2011</u>	Pentateuque et Livres historiques[30h] (3 crédits) ⊗	André Wénin
<u>RELI2012</u>	Livres prophétiques[30h] (3 crédits) ⊕	Jean-Marie Van Cangh
<u>THEO3110</u>	Exégèse du Nouveau Testament[45h] (3 crédits)	Jean-Marie Sevrin
<u>THEO3210</u>	Exégèse de l'Ancien Testament[45h] (3.5 crédits)	André Wénin
<i>(Ces deux cours d'exégèse doivent être suivis pendant 2 ans)</i>		
<u>THEO3412</u>	Ancien Testament : questions spéciales[30h] (2 crédits) ⊕	André Wénin
<u>THEO3421</u>	Nouveau Testament : questions spéciales[30h] (2 crédits) ⊗	Camille Focant
<u>RELI2450</u>	Critique textuelle du Nouveau Testament[30h+10h] (4 crédits)	Roger Gryson

(Les étudiants qui n'ont pas suivi le programme de DEA en théologie sont tenus de suivre comme préalable le cours THEO 3010 - Introduction à l'étude critique des sources théologiques)

<u>THEO3432</u>	Histoire de l'exégèse[30h] (2 crédits) ⊕	Jean-Pierre Delville
<u>RELI2482</u>	Le judaïsme[30h] (2 crédits) ⊕	Jean-Marie Auwers
<u>GLOR2825</u>	Araméen (cours supérieur)[45h] (4 crédits)	Jean-Marie Van Cangh
<u>GLOR2837</u>	Langue et littérature hébraïques (cours supérieur)[45h] (9 crédits)	André Wénin
<u>GLOR2838</u>	Grec biblique[45h] (9 crédits)	Jean-Marie Auwers, Bernard Coulie
<i>(Les cours de langue doivent être suivis pendant les deux années de la licence. Ils sont accompagnés de 15 heures d'exercices. Les étudiants qui n'ont pas suivi l'Araméen (cours élémentaire) en diplôme d'études complémentaires de premier cycle en philologie biblique le suivent en première année de licence et ne suivent le cours supérieur qu'un an)</i>		
<u>THEO3911</u>	Séminaire d'exégèse de l'Ancien Testament[30h] (3 crédits) ⊕	André Wénin
<u>THEO3922</u>	Séminaire d'exégèse néo-testamentaire[30h] (3 crédits) ⊕	Jean-Marie Sevrin

Langues

Un cours obligatoire à à choisir à l'Institut des langues vivantes parmi cinq langues :

<u>ANGL2410</u>	Anglais. Communication interactive[30h] (2 crédits)	Philippe Denis
<u>ESPA2410</u>	Espagnol. Communication interactive[30h] (3 crédits)	Victor Manuel Mendez Villegas
<u>NEER2410</u>	Néerlandais. Communication interactive[30h] (3 crédits)	Mariken Smit (coord.)
<u>ITAL2412</u>	Italien. Communication interactive[30h] (3 crédits)	Laura Scarpa
<u>ALLE2410</u>	Allemand. Communication interactive[30h] (3 crédits)	Bettina Baumgärtel

Cours à option

Deux matières à choisir dans le programme de la licence en philologie et histoire orientales (voir le programme d'études de la licence en langues et littératures orientales : philologie et histoire orientales de la Faculté de philosophie et lettres) ou dans les cours de narratologie du programme de la licence en information et communication de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, avec l'approbation du responsable de l'unité d'exégèse.